



ETUDE

Juin 2011



Projet d'aménagement du port des îles Habibas

Projet de stockage temporaire des matériaux de démolition et enfouissement d'inertes

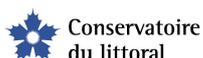
Notice d'impact

Vincent RIVIERE, *Ecologue consultant, prestataire de l'Initiative PIM pour le programme « Iles Sentinelles - Suivi des changements globaux sur la biodiversité »*

En collaboration avec :



Avec le soutien de :



Pour des fins bibliographiques, citer le présent document comme suit :
RIVIERE Vincent, 2011. *Projet d'aménagement du port des îles Habibas; Projet de stockage temporaire des matériaux de démolition et enfouissement d'inertes; Notice d'impact. Initiative PIM, 2011. 7 p.*

Résumé / Abstract

RESUME :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mots-clés :

.....
.....

ABSTRACT :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Key-words :

.....
.....

Données synthétiques sur l'étude

Lieu : Réserve Naturelle de l'archipel des îles Habibas (Algérie)

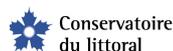
Dates : 6 au 13 juin 2011

Liste des participants :

Awatef ABIADH, Université de Tunis

Alain BOUVARD,
Apprentissage, Rencontre et Patrimoine

Jean-Patrick DURAND, CEEP



André MARTINEZ, CEEP

Sébastien RENO, Conservatoire du littoral

Vincent RIVIERE, expert associé



Samir GRIMES, Kouider CHIBANI
équipe de gestion de la RN des îles Habibas : Abdelkader LALAOUI, Fadela SAHNOUN,
Abdelkrim KERROUCHE, Bouazza ACHIR, Karim SARDI, Laid BENZINEB, Djelloul BOULENOUAR

L'Initiative pour les Petites Îles de Méditerranée

Depuis 2006, le Conservatoire du littoral coordonne un programme international de promotion et d'assistance à la gestion des micro-espaces insulaires méditerranéens, baptisé Initiative PIM pour les Petites Îles de Méditerranée, co-financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée-Corse. L'Initiative PIM développe un dispositif d'échange et de partage des connaissances nécessaires à l'émergence de bonnes pratiques de gestion sur des espaces exceptionnels.

A l'occasion de missions de terrain et de formations, gardes, techniciens, scientifiques, naturalistes, gestionnaires, administrations et associations se retrouvent pour promouvoir la protection des petites îles de Méditerranée et mettre en place des actions de gestion concrètes, ayant un impact positif sur les écosystèmes, la biodiversité, les ressources naturelles et les usages.

Contexte de l'étude

Dans le cadre de l'Initiative pour les Petites îles de Méditerranée (initiative PIM), une équipe pluridisciplinaire de collaboration internationale constituée d'experts, d'ingénieurs, et de gestionnaires en partenariat avec le Commissariat National du Littoral algérien (CNL, sous la direction de Mr Chibani, chef d'antenne du CNL Oran, avec la présence de Samir Grimes, directeur national du projet d'appui au développement du CNL) et le Conservatoire du Littoral français (sous la conduite de Sébastien Renou, chargé de mission de l'équipe PIM). Les membres de cette équipe de ont été réunis sur l'archipel du 6 au 11 juin 2011.

Les objectifs de cette mission sont multiples, et reposent avant tout sur l'échange et le transfert de compétences appliqués à la gestion et aux suivis sur ces territoires insulaires, riches et fragiles.

En parallèle de cette mission se prépare le projet d'aménagement portuaire de l'île principale des Habibas (BRL, 2009). L'entreprise qui réalisera les travaux vient d'être sélectionnée par le CNL. Le début des travaux est prévu pour septembre 2011. Il est prévu notamment de détruire les ruines existantes, de créer de nouveaux bâtiments et de réaménager le quai.

La réalisation des travaux nécessitera qu'une partie des matériaux de déblais inertes soit entreposée de manière temporaire ou durable (suivant le volume) sur l'île. Cette zone de stockage doit répondre à trois caractéristiques :

- pratique : la zone doit se situer à proximité immédiate des ruines
- de moindre impact sur la biodiversité : l'utilisation de cette zone ne doit pas nuire à la présence d'espèces vulnérables, présentant un enjeu de conservation (endémiques)
- intégrée au paysage.

L'objectif de cette note est d'évaluer globalement l'impact de cette zone de stockage sur la biodiversité du site.

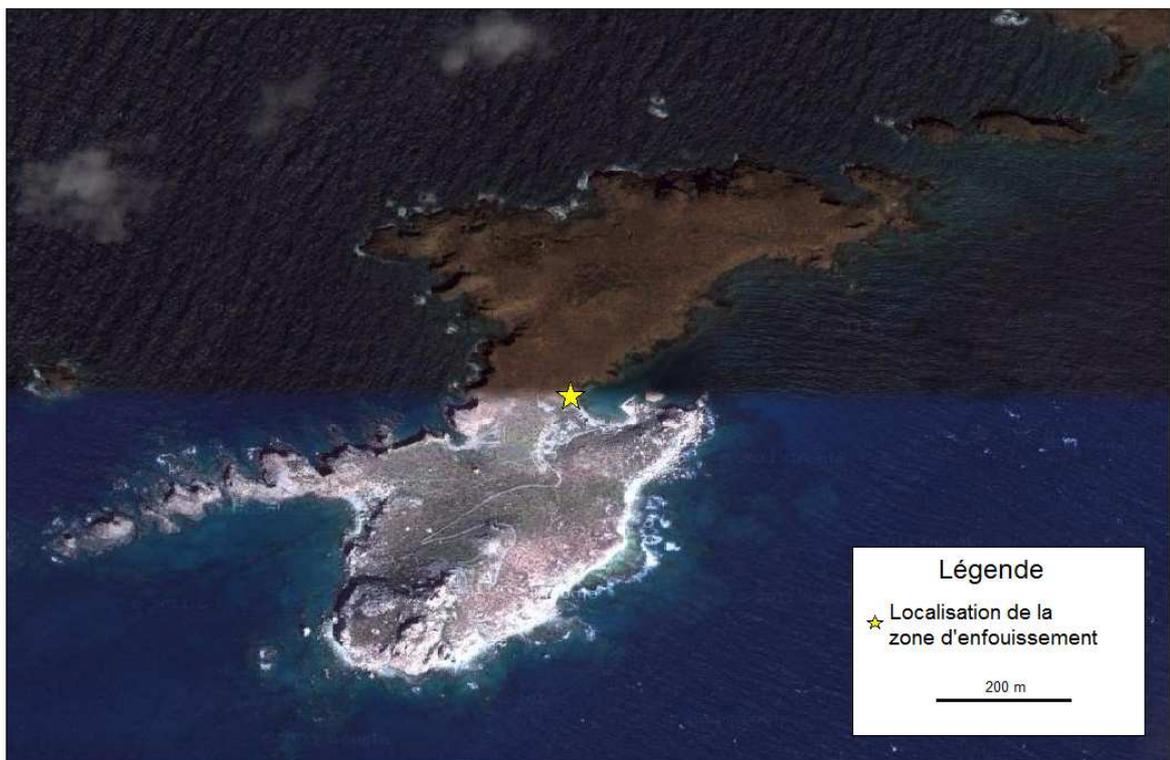
Partenariat : Cette mission s'inscrit dans le cadre du projet d'appui au développement du Commissariat National du Littoral et de l'Initiative PIM.

Citation du document	2
Résumé / abstract	2
Données synthétiques sur la mission	2
Contexte	3
1. Principe d'aménagement	5
2. Diagnostic écologique du talweg	5
3. Evaluation globale des impacts	6
5. Conclusion	7
Bibliographie	7

1. PRINCIPE D'AMENAGEMENT

Intégrant les caractéristiques énoncées précédemment, un talweg d'orientation ouest/est, située immédiatement à proximité des ruines, a été déterminé par l'équipe d'expert. Au sein de ce talweg, une zone de 300m² a été délimitée. L'opération de stockage des matériaux se déroulera en 3 étapes principales :

- creusement sur une profondeur de 2 à 3 m de la zone délimitée. Les matériaux et la terre végétale seront entreposés dans le talweg et conservés ;
- dépôts des gravats triés (matériaux inertes, béton) ;
- recouvrement des remblais par une couche de terre végétale et matériaux issus de l'excavation. Le reste des matériaux (sables, rochers, terre végétale) non utilisé pour cette opération sera utilisé pour la renaturation des zones détruites par les travaux.



Réalisation : V. Rivière, Initiative PIM, 06/2011. Fond de carte : Google Earth© 2011

Carte 1 : Localisation de la zone d'enfouissement

2. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DU TALWEG

Il s'agit d'une zone d'érosion, laissant apparaître des sols nus sur les pentes et une zone de végétation essentiellement arbustive au fond du talweg. Le talweg est d'une surface limitée (env. 4000m²).

Ce diagnostic s'appuie sur les inventaires naturalistes déjà réalisés lors des missions PIM des années précédentes (Bachet et al. 2010 ; Mouret 2008) confrontés aux observations de terrains effectuées le 8 juin 2011 par l'équipe d'experts mobilisée.

Ce talweg est constitué d'une « végétation xérophile à Salsola et Lycium avec Withania ». S'appuyant sur les cartographies de répartitions des espèces végétales à enjeu local de conservation (espèces rares, endémiques), ce talweg n'est pas concerné par la majorité des espèces remarquables du site (*Asparagus horridus*, *Brassica spinescens*, *Spergularia pycnorrhiza*, *Arenaria cerastioides*...). Par ailleurs, le diagnostic de la végétation sommairement effectué lors de cette mission confirme cette observation. Aussi, seules les espèces suivantes sont susceptibles d'être rencontrées dans ce secteur : *Stachys brachyclada* et *Anthemis chrysanta*. En effet, en pied de talweg, quelques pieds de cette dernière espèce (<100) ont été observés. Par ailleurs, cette espèce est assez largement répartie sur l'ensemble de l'île, et occupe des habitats parfois fortement perturbés. Ces pieds ne sont pas situés à l'intérieur de la zone délimitée pour l'enfouissement.

Concernant l'herpétologie, la seule espèce observée dans le Talweg est le Lézard à lunette, *Selarcis perspicillata*. Moins de 10 individus ont été observés. Il s'agit de l'espèce la mieux représentée sur l'île principale des Habibas.

Concernant l'avifaune, aucune espèce patrimoniale connue localement (Goéland d'Audouin, Puffin de Méditerranée...) n'exploite la zone en période de nidification.

Enfin, concernant les mammifères, des traces de Rat noir, *Rattus rattus*, ont été observées. Concernant cette dernière espèce, rappelons qu'il s'agit d'une espèce introduite, pour laquelle il est envisagé de procéder à l'éradication sur l'Archipel.



Talweg et zone d'enfouissement matérialisée par des piquets.
Photo : V. Rivière, 08/06/2011

3. EVALUATION GLOBALE DES IMPACTS

Compartiment	Impact	Justification
Flore	Faible	Le talweg est concerné par une flore ne présentant aucune espèce à enjeu de conservation local. La seule espèce identifiée (<i>Anthemis chrysanta</i>), n'est pas directement concernée par la zone de stockage ou la zone d'enfouissement. La renaturation du site sera favorable à la reconstitution de la flore détruite lors de cette opération.
Herpétologie	Faible	L'espèce concernée est la mieux représentée de l'île principale des Habibas. La renaturation du site, après enfouissement, devrait être favorable à sa recolonisation.
Avifaune	Aucun	-
Mammifères	Aucun	Seule espèce concernée est une espèce introduite (<i>Rattus rattus</i>) dont l'éradication est envisagée.

4. CONCLUSION

Le projet ne devrait pas entraîner la destruction d'espèces animales et végétales présentant un enjeu de conservation local. Par ailleurs, aucune espèce patrimoniale ne sera directement détruite par les travaux.

Ce projet, permettant de répondre immédiatement à une problématique identifiée (phasage des travaux, stockage de matériaux), permettra de limiter les nuisances qu'auraient pu engendrer ces problématiques si elles n'avaient pas été envisagées en amont. En cela, il représente une mesure de réduction d'impact du projet global d'aménagement.

Enfin, la renaturation du site après utilisation permettra une intégration paysagère satisfaisante car il devrait favoriser une reconquête végétale (réutilisation de la terre végétale pour recouvrir la zone d'enfouissement) et une recolonisation par les reptiles (grâce à l'utilisation de pierres et blocs rocheux en surface).

BIBLIOGRAPHIE

Bachet F., Benhaj S., Bernard F., Delauge J., Harmelin J.-G., Mante A., Pascal M., Tillman M., Vela E., Vidal P., 2010 - Réserve des îles Habibas, Notes Naturalistes, Petites îles de Méditerranée. 2004-2007. éd. Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée, Commissariat National du Littoral. 107 p.

Mouret V., 2008 - Mission de terrain, Réserve Naturelle des îles Habibas, Petites îles de Méditerranée. Avril 2008. éd. Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée. 28 p.

BRL, 2009 - Etude d'aménagement de la Réserve naturelle des îles Habibas, Wilaya d'Oran. Avant projet sommaire. Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme.